

La ministre Nicole Léger

Manque de courage politique

La Table ronde des organismes d'éducation populaire de l'Estrie (TROVEPE) réagit fortement à la tournée du gouvernement péquiste concernant le document « Ne laisser personne de côté! », abordant la question de la lutte à la pauvreté. D'ailleurs, la TROVEPE déplore le manque de courage politique de la ministre déléguée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, madame Nicole Léger, puisque celle-ci a annulé sa présence à la rencontre prévue par le CRD-Estrie hier.

Cependant, devant l'absence de la ministre, le CRD-Estrie a décidé d'annuler cette rencontre qui devait réunir plus de 75 personnes prévoyant réagir au document gouvernemental. Ajoutant le mépris à l'insulte, la ministre a déclaré que « lorsque toutes les conditions recherchées par la démarche dans l'esprit du mandat confié au CRD seront réunies, je serai heureuse de rencontrer les représentantes et représentants du CRD de l'Estrie »... Faut croire que la mobilisation effectuée par le CRD-Estrie pour cette consultation ne plaisait pas à madame la ministre!

Cadeau pour se tenir debout!

Par l'intermédiaire de son « vrai » père Noël, la TROVEPE a déposé un cadeau de Noël symbolique à la ministre Léger, et ce, sous forme de « dose de courage politique visant à alimenter la ministre pour qu'elle pose des gestes concrets significatifs et permanents dans la lutte à la pauvreté et pour qu'elle ose rencontrer les personnes ayant des recommandations à lui transmettre ». La TROVEPE entend bien suivre de près l'évolution des



Le Père Noël (P. Poison) et son « cadeau » pour la ministre...

Photo : Isabelle Tardif, TROVEPE

positions gouvernementales concernant cette question et appelle l'ensemble de la population à la vigilance puisqu'une mobilisation sera sûrement nécessaire pour faire bouger ce gouvernement.

Une démarche de « promotion »

La TROVEPE se questionne sur la valeur réelle de la démarche gouvernementale puisqu'elle ne vise qu'à « valider » les orientations gouvernementales dévoilées dans ce document. Pourquoi ne pas avoir effectué une véritable démarche de consultation publique sur cette importante question pour l'ensemble de la population, particulièrement pour les personnes les plus démunies? Cette

démarche ne serait-elle pas une façon de banaliser et de contourner les nombreuses réflexions menées depuis des années par les milieux populaires notamment la démarche du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté qui travaille depuis 1998 à proposer des pistes d'actions importantes pour faire reculer la pauvreté au Québec et, si possible, la faire disparaître. N'oublions pas que le principe d'une telle loi a été appuyé par plus de 215 307 personnes et 1 600 organisations représentatives de larges secteurs de la société civile. [...]

Philippe Poisson

Pour le Comité de coordination de la TROVEPE

Des mesures concrètes immédiates!

La TROVEPE exige les mesures d'urgence immédiates minimales suivantes, et ce, avant tout appui potentiel de sa part à une quelconque politique gouvernementale de lutte à la pauvreté :

- Hausse significative du salaire minimum;
- Hausse significative des barèmes de l'aide sociale (sécurité du revenu);
- Gratuité des médicaments pour les personnes à l'aide sociale et les aîné-e-s recevant le supplément de revenu garanti.

- SOMMAIRE -

Paix sur la terre	P. 2
Dialogue de sourds	P. 2
Surveiller son budget	P. 3
La Citoyenneté en Questions	P. 3
Tourisme à la baisse???	P. 4
Histoire du Père Noël	P. 5
Histoire du Boxing Day	P. 6
Attention! On vous écoute	P. 6
Jeux violents! Jeux interdits	P. 7
Pink Floyd et George Harrison	P. 8



L'Équipe de rédaction
vous souhaite
un Joyeux Temps
des Fêtes

-- ÉDITORIAL --

Au monde d'ici et d'ailleurs

Paix sur la terre

Bientôt Noël et son cortège de réjouissances. Une année s'en-voile. L'autre se dessine. Déjà, nous semblent loin les cérémonies grandioses du passage de l'an 2000 et la possibilité d'un « gigantesque bug » nous faisant craindre le pire. Nous sommes à la veille de quitter une année qui semble ne pas vouloir se terminer comme les précédentes. Serait-ce le lot de ce XXI^e siècle? Depuis les événements tragiques du 11 septembre, le ciel de l'Afghanistan subit les foudres d'une coalition politique et militaire menée par les États-Unis. Là-bas, dans ce lointain Orient, se cacherait « le fou meurtrier » responsable des horribles attentats en sol américain. À nouveau la terre tremble. L'onde de choc se répercute encore transportant avec elle son bagage de prédictions, de peurs, de malédictions, de morts, de défaites et de victoires. Et pourtant la misère s'accroît.

Population mondiale en croissance

Dans un rapport sur la croissance démographique paru il y a quelques années, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) (*La Presse*, 8 septembre 1998,) nous annonçait que « la Terre franchirait en juin 1999, le cap des 6 milliards d'êtres humains ». Déjà, portait-elle « la plus grande génération de jeunes de l'histoire, 1,05 milliard de jeunes de 15-24 ans, qui arrivent à l'âge d'avoir des enfants ». Également, les responsables avançaient que « c'est du comportement de cette génération que va dépendre l'avenir et l'arrivée à 8 milliards d'êtres humains (prévue en 2025 au rythme actuel), dépend de ce qui se jouera pendant les 10 prochaines années ».

Ce cap a été franchi. La croissance démographique mondiale augmente de 80 millions de personnes par an dont 70 millions dans les pays en voie de développement. Oui, l'onde de choc se répercute sur la conscience mondiale. Dans ces pays en voie de développement, les inégalités demeurent, les injustices se multiplient et les conflits armés perdurent. Dans certains de ces pays, le taux de croissance de la population double annuellement; dans certains autres, « des millions de femmes n'ont aucune éducation sanitaire, aucune possibilité de planification familiale ou de soins liés à la maternité (en Afrique, un nouveau-né sur dix ne vit pas au-delà d'un an et une femme sur 20 risque de mourir d'une grossesse) ». Dans ces pays, « 700 millions de jeunes arriveront sur le marché du travail d'ici à 2010 ». La création d'un milliard d'emplois pour eux et pour le marché actuel s'annonce nécessaire.

Une terre riche... ou des gens riches

Oui, l'avenir dépend de ce qui va se jouer dans les dix prochaines années car la Terre est déchirée entre les 20 % de personnes les plus riches qui se partagent 83 % des revenus mondiaux et les 60 % des personnes les plus pauvres qui se partagent 5,6 % des revenus mondiaux. D'un côté, la terre suffoque sous le poids des richesses, de l'autre, elle la soumet. Les « grands de ce monde » (banquiers, politiciens, gens d'affaires, militaires) et les « puissants illégaux » (blanchisseurs d'argent, trafiquants de drogues et d'armes) se partagent la planète. Ils érigent des barrières contre les gens qui s'interrogent sur leur pouvoir et leur « avoir ».

Comme chaque année, on parle beaucoup d'amour et de partage. Ici comme ailleurs, des gens souffrent, sont pauvres, ont souvent faim et plusieurs sont exclus de leur communauté immédiate. Pauvreté et richesse n'ont pas de frontières. C'est pour cela qu'il nous faut tous et toutes être solidaires sur la terre. Nous exprimons le voeu que chacune et chacun profitent de cette période de joies pour s'arrimer à cette conscience mondiale et que, ce faisant, tous les souhaits de santé, prospérité, bonheur et paix soient largués ici et sous d'autres cieux.

L'équipe de rédaction



La pauvreté

Les méchants riches contre les bons pauvres?

Le débat sur les causes de la pauvreté divise souvent les gens en deux camps : ceux qui croient aux causes individuelles - les gens pauvres sont responsables de leur propre situation - et ceux qui croient aux causes sociales, structurelles - l'idéologie néo-libérale est alors tenue comme responsable de la pauvreté des gens. Dans le paysage politique, on identifie les premiers comme étant de la droite et les seconds comme étant de la gauche, avec toutes les nuances possibles entre ces deux pôles.

Au risque de me faire excommunier par le milieu communautaire, je veux identifier quelques failles dans le discours gauchiste. Il n'est pas question ici de légitimer les décisions des adeptes du néo-libéralisme; il est clair qu'elles ne contribuent qu'à accroître l'opulence des privilégiés au détriment des moins nantis. Mais quand on affirme que la pauvreté n'a que des causes structurelles et que les riches sont tous des salauds et les pauvres tous des bonnes personnes, on manque énormément de nuances et on simplifie à outrance le fonctionnement complexe d'une société.

À entendre les propos de certains, il suffirait de faire disparaître tous les décideurs politiques et grands financiers; ne resterait alors que des êtres vertueux et intelligents, c'est-à-dire, eux-mêmes, capables de rétablir la justice universelle...

L'égoïsme

On répète que le problème est social, mais on s'acharne à responsabiliser qu'une partie de la société, allant même jusqu'à accuser des individus de toutes les inégalités sociales. Bien sûr qu'un Bill Gates joue un rôle majeur dans le partage de la richesse, sauf qu'à peu près tout le monde souhaite devenir Bill Gates! À mon avis, l'égoïsme, racine de tous nos maux, n'est pas l'apanage des patrons et des ministres; il conditionne plus ou moins l'activité de tous les citoyens et façonne notre société. D'ailleurs, la majorité des groupes de pression luttent pour le partage de la richesse... dans leurs propres intérêts! Les bénéficiaires de l'aide sociale se soucient-ils du sort des petits salariés? Et les étudiants des conditions de travail des chargés de cours? Le jour où les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) bloqueront les routes pour améliorer les con-



ditions de détention dans nos pénitenciers, le Grand Soir arrivera peut-être...

...ou la solidarité

Je crois que nous avons tous une part de responsabilité dans le drame de la pauvreté. Je suis convaincu que si les centaines de milliers de personnes au Québec qui vivent la pauvreté étaient solidaires les unes des autres, la situation changerait. Cultivons l'humilité et rappelons-nous les paroles de Gandhi: « L'ennemi n'est pas notre opposant, l'ennemi est l'égoïsme, la vanité et la cupidité. »

Mansour Danis

Intervenant à la Chaudronnée

Journal communautaire
bimestriel

ENTRÉE
LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : 821-2270

Courriel : Entre@aide-inférienq.org

Équipe de rédaction

Carole Archambault
Pierre Beauchesne
Pierre Berger
Normand Gilbert
Marisol Lemay
Claude Richard
Karine Therrien

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Marisol Lemay

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Mansour Danis
Dominique Desautels
Mc Micheline Plante
Philippe Poisson
Manon Provencher

Éditeur : La Voix Ferrée inc.

Impression : The Record

Distribution :

Publi-Sac Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 4^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture et des Communications

Distri/bution Asser/mentée
AVODA

RPM média
Placement
seau de
COMMUNAUTAIRE

La frénésie des fêtes

Noël est déjà à nos portes même si le temps doux nous empêche presque d'y croire. Cependant, les marchands mettent tout en place pour nous le rappeler. Mais comment faire pour passer à travers cette période sans accumuler des dettes que nous paierons chèrement jusqu'au printemps et même au-delà? Nous avons quelques petites suggestions pour vous éviter des lendemains qui déchantent.



Le crédit



Fixez-vous un montant maximum pour toutes vos dépenses des fêtes incluant les cadeaux, les décorations, les déplacements, l'hébergement, la nourriture, les festivités, etc.

Payez comptant, évitez d'utiliser votre carte de crédit, elle vous fera perdre la notion des sommes dépensées. Vous aurez ainsi plus de chance de respecter la limite que vous vous avez fixée.

Si vous ne pouvez pas vous passer du crédit, n'utilisez qu'une seule carte afin d'en faire un suivi plus serré. Conservez vos relevés et additionnez les montants au fur et à mesure afin de ne pas vous retrouver avec une surprise en recevant le compte.

Pensez-y deux fois avant de céder aux offres d'achat avec paiement dans un an. Cette période est vite passée. À défaut d'avoir l'argent pour régler cette dette, vous vous retrouverez avec un paiement mensuel supplémentaire.

Les cadeaux

Faites une liste des personnes à qui vous souhaitez faire un cadeau et évaluez le montant que vous souhaitez y consacrer. Fixez-vous une limite en tenant compte de vos capacités financières et faites-vous un devoir de la respecter. Vous en serez heureux lorsque les comptes arriveront en janvier. Posez-vous les questions suivantes : pourquoi est-ce que je souhaite faire un cadeau à cette personne? Parce qu'elle m'en fait un? Parce que je vais avoir l'air chiche si je n'en fais pas? Parce que cette personne est importante pour moi? Y-a-t-il une autre façon de lui démontrer mon affection?

Les achats

Évitez de magasiner avec les enfants qui manqueront de patience rapidement dans un centre d'achat bondé. Il sera moins tentant de prendre le premier article qui vous tombe sous la main pour vous débarrasser de cette corvée au plus vite. Vous pourrez ainsi faire des comparaisons qualité/prix à votre aise.

Informez-vous des politiques de retour. Pourrez-vous obtenir un remboursement ou seulement un échange? Soyez prudents si vous n'êtes pas certains que votre achat plaira. Il pourrait alors être désavantageux de vous retrouver avec un crédit dans un magasin où vous n'allez jamais habituellement.

C'est à votre tour de recevoir toute la famille cette année. Faites votre liste d'épicerie et respectez-la. Pour vous aider, n'y allez pas le ventre vide. Passez vite dans les rangées où il y a des produits spéciaux de Noël. Profitez des ventes après Noël pour réduire les coûts pour la prochaine année.

Si vous n'avez pas réussi à vous en tenir à votre budget, le mois de janvier sera tout indiqué pour suivre un cours sur le budget chez Solutions Budget Plus. Le prochain cours débutera le lundi 14 janvier, vous pouvez vous inscrire en composant le 563-0535. Ces cours sont rendus possibles grâce à la participation de la Fédération des caisses populaires Desjardins.

Manon Provencher
Pour Solutions Budget Plus



Editions La Courte Echelle

La Citoyenneté en Questions

Ce jeu questionnaire propose de faire réfléchir la jeunesse et la population en général à l'impact de la citoyenneté.

Origine

Le concept a été élaboré à l'occasion de la Semaine québécoise de la citoyenneté 2001 organisée par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec (MRCIQ), en partenariat avec le Comité de vigilance et d'action pour l'harmonisation des relations interculturelles en Estrie et Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE).

Contenu

Les quarante (40) premières questions, identifiées par des astérisques (*) ont été empruntées à l'Examen de citoyenneté auquel doivent répondre toutes les personnes immigrantes au moment où elles demandent à obtenir la citoyenneté canadienne après trois ans de résidence permanente. Cet examen de citoyenneté vise à vérifier leur connaissance de l'histoire et de la géographie du Canada ainsi que leur compréhension des droits et responsabilités du citoyen. La Citoyenneté en Questions fait donc connaître aux joueurs une partie des questions auxquelles doivent répondre les personnes immigrantes qui entreprennent la démarche d'obtention de la citoyenneté.

Les cinquante (50) autres questions du jeu, celles sans astérisque, s'appliquent davantage au Québec et particulièrement à la région de l'Estrie. Elles ont comme but d'enrichir nos connaissances sur notre patrimoine local. De plus, comme la citoyenneté au Canada et au Québec a toujours profité de l'apport de l'immigration, plusieurs questions ont été choisies pour montrer cette dimension interculturelle de notre société à travers l'histoire.

Règles du jeu

Le jeu se présente sous la forme d'un jeu de cartes. Les façons de jouer peuvent être nombreuses. Quelques manières sont suggérées mais des variantes peuvent être inventées selon la fantaisie ou l'imagination des joueurs.

Manières de jouer

- 1- **Jeu de cartes à piger**, de 2 à 10 joueurs peuvent y participer.
- 2- **Forme-Quizz**, par équipe de 2 ou 3 joueurs.
- 3- **Travail en équipe**, s'adresse principalement aux écoles où la forme écrite du questionnaire est disponible sur demande.

La Citoyenneté en Questions



Exemple

En quelle année a été fondée la ville de Sherbrooke?

- a) 1852
- b) 1902
- c) 1802

Pour tout commentaire ou pour vous procurer ce jeu au coût de 5 \$, contactez :
AIDE, 10 WellingtonN
Sherbrooke
au (819) 822-4180.

-- MÉDIAS --

La Maison-Blanche est-elle l'ennemie de la liberté d'expression? Le fait est qu'au XXI^e siècle toute guerre est plus que jamais une guerre où information et désinformation sont des armes aussi essentielles que les Kalachnikovs, les F-18 ou l'anthrax. Voici, du côté américain, une série de petites nouvelles et de commentaires tirés des épisodes « médiatiques » de l'étrange guerre qui a débuté le 11 septembre avec les super-attentats de New York et de Washington. Le tout sous forme de brèves ou de super-brèves...

LES MÉDIAS OBTEMPÈRENT

Cinq chaînes nationales ont obtempéré après que la Maison-Blanche eut demandé, le 10 octobre, aux télévisions de bannir ou de limiter les retransmissions où l'on voit s'exprimer, par l'entremise de la télévision Al-Jazira du Qatar (la « CNN arabe ») l'ennemi Oussama ben Laden.

VOICE OF AMERICA

Le Département d'État a essayé de bloquer une interview réalisée par la radio Voice of America avec un officiel du régime taliban de Kaboul.

« Je suis sûr que tous les journalistes diront qu'il s'agit là d'une intrusion dans le processus éditorial, mais tant qu'il n'y a pas de coercition ou de menace derrière, il n'y a rien d'incorrect », a déclaré Robert O'Neil, directeur du Thomas Jefferson Center for the Protection of Free Expression, à l'Université de Virginie.

VÉRITÉS ET MENSONGES

« Il arrive parfois que la vérité doive être accompagnée d'un garde du corps de mensonges », a déclaré le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, paraphrasant Winston Churchill.

CARNIVORE

Quelques heures après les attentats, des agents du FBI se sont rendus chez les principaux fournisseurs d'accès à Internet pour y installer le système de surveillance « Carnivore ».

CONGÉDIEMENT

Un commentateur du Daily-Courier de l'Oregon a été congédié parce qu'il avait osé écrire, dans les jours suivant les attentats, que le président Bush « nous fait honte ». Le directeur Dennis Roler a demandé pardon aux lecteurs du quotidien, puis a mis le journaliste à la porte.

LE MOT TABOU

À la mi-septembre, l'agence Reuters a banni le mot « terroriste » de ses dépêches, sauf lorsqu'il s'agit de citations, mais Associated Press a maintenu son usage, son codirecteur Michael Silverman précisant que les attentats du 11 septembre « correspondaient aux crières » qui définissent le terrorisme.

Source : BROUSSEAU, François, *Coupures de presse*, Le 30, vol. 25 n° 10, novembre 2001, p. 39

Agence de voyages

Tourisme à la baisse...

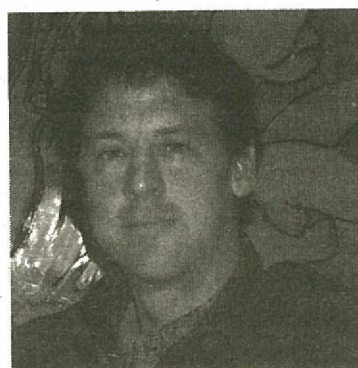
Saviez-vous que l'industrie du voyage et du tourisme a pris beaucoup d'expansion depuis les dix dernières années parce que monsieur et madame tout le monde se sont mis à voyager de plus en plus et que cette industrie demeure la plus grosse au niveau mondial?

Depuis que se sont produits les événements tragiques du 11 septembre à New York et Washington, qu'arrive-t-il? Nous constatons les faillites de transporteurs aériens, le ralentissement de l'économie et l'insécurité des consommateurs et consommatrices. Au mois d'octobre, dans certains milieux d'affaire, un mot d'ordre a été lancé pour utiliser la téléconférence. Dans le cadre de son budget spécial présenté le 1^{er} novembre dernier, la ministre des Finances, Pauline Marois, a déclaré : « notre secteur du tourisme est également directement touché ». Toute petite phrase, ambiguë à souhait, qui en avait déçu plusieurs dans le milieu et qui était la seule allusion à l'industrie dans le discours du budget. L'allusion au tourisme, incluse dans le chapitre intitulé *Un contexte économique incertain* indique, à tout le moins, que la ministre est sensible aux difficultés que traverse l'industrie du tourisme mais n'indique pas ce qu'entend faire le gouvernement.

Peur de l'avion

Les consommateurs et consommatrices boudent-ils les voyages? Selon M. Marc-André Auclair de l'agence de voyages Club Aventure Voyages de Sherbrooke, les gens qui avaient peur de voyager ont maintenant de bonnes raisons de ne pas le faire et chose surprenante, on parle d'un peu plus de la moitié de la population. Quant à ceux et celles qui avaient des réservations et qui ont été ébranlés

comme la plupart d'entre nous, plusieurs parmi eux ont annulé leurs projets. Il reste une minorité qui n'a pas cessé de prendre ce moyen de transport, soit par obligation due au travail, soit parce qu'elle a dominé sa peur.



Marc-André Boisclair

Partout dans le monde, les agences de voyage jouent le rôle de courtiers. Ce sont eux qui magasinent pour nous les transporteurs et les destinations, et ce, à meilleur prix. Les faillites de transporteurs nationaux comme Canada 3000 ou étrangers comme le transporteur belge Sabina, ne font que compliquer la situation. Les agences n'ont plus ou peu de marge de manoeuvre pour négocier les prix et les conséquences qui en découlent - réservations, lieux de destination et choix du transporteur aérien -, entre autres, deviennent plus ardues pour les touristes. C'est du jamais vu dans cette industrie. Les agences qui risquent le plus durement d'être touchées seront celles qui s'occupent des destinations vacances et des destinations vers le Sud. D'ailleurs, une forte diminution de la vente de billets vers les États-Unis et l'Europe a été constatée.

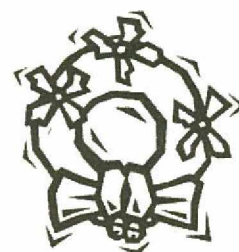
Mais dans ce secteur où roule quotidiennement des milliers de dollars, ce sont les grossistes qui demeurent les plus susceptibles d'être atteints car ce sont eux qui prennent des ententes à risque. Dans la plupart des cas, les contrats sont signés d'avance, et ce, avec un dépôt de 50 %. Depuis le 11 septembre, des difficultés majeures se pointent à l'horizon, mais ce n'est qu'à la fin de l'hiver que l'on pourra évaluer réellement les conséquences de ces événements (baisse de salaires, fermetures, faillites, etc.).

Que réserve l'avenir?

L'industrie va-t-elle ressentir ce ralentissement encore longtemps? D'après monsieur Auclair, la reprise va se faire de façon graduelle, mais la situation ne reviendra jamais comme avant « New York ». Ça demeure une situation préoccupante mais faudrait pas s'empêcher de prendre l'avion. Il meurt chaque année un nombre plus important de personnes dans les accidents de la route que dans les accidents d'avion. Malgré ce fait, les accidents d'avion demeurent plus spectaculaires que ceux de la route et, avec des événements aussi tragiques que ceux du 11 septembre, la crainte va survivre très longtemps pour plusieurs voyageuses et voyageurs.

Carole Archambault

Bonne Année



LA TABLE RONDE DES
TRUPE
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727
Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

TOUS LES MERCREDIS
FORMATION D'INITIATION
À INTERNET

C'EST
GRATUIT!

TOUS LES MARDIS
ACCÈS À INTERNET

Pour réservation : 346-0101

LE PÈRE NOËL

S'il est un personnage qui comble l'imaginaire des petits et des grands, il s'agit bien du Père Noël. Mais, l'être légendaire qui apportait des cadeaux aux enfants sages est devenu une attraction commerciale dans les centres d'achats durant la période des Fêtes. Comment le Père Noël est-il devenu ce que l'on connaît aujourd'hui? Voici donc le parcours exceptionnel d'un personnage qui l'est tout autant.

La fête de Noël n'a pas toujours été associée à la naissance de Jésus. Déjà sous l'Empire romain, au VI^{ème} siècle avant Jésus-Christ, on fêtait le solstice d'hiver dans toute l'Europe et la légende voulait que, durant cette période, un vieil homme distribue des cadeaux aux enfants. C'est l'Église catholique qui, désireuse de mettre fin à ces rites qui allaient à l'encontre de la religion chrétienne, désigna la fête de Noël comme la fête de la naissance de Jésus. Mais l'Église ne réussira jamais à éliminer complètement les croyances populaires. Les gens continueront d'entretenir la légende d'un personnage fabuleux qui ap-

porte des cadeaux aux enfants. Même le Saint-Nicolas aura du mal à s'implanter comme distributeur officiel de présents.

De Saint-Nicolas à Coca-Cola

Saint-Nicolas est toutefois devenu l'ancêtre du Père Noël le mieux connu. Il s'agit d'un évêque de l'Église catholique qui a oeuvré durant de longues années en Asie. Selon la légende, Saint-Nicolas passait de maison en maison pour récompenser les enfants qui avaient été sages et pour punir ceux qui ne l'avaient pas été. Chaque pays a son Saint-Nicolas. Par exemple, en Russie, il s'agit

de Babouchka, une femme qui, prise de remords pour ne pas avoir suivi les trois Rois Mages venus célébrer la naissance de Jésus, se promène depuis ce temps et laisse des cadeaux dans toutes les maisons, dans l'espoir de retrouver l'Enfant-Dieu. Mais le Père Noël a bien changé au cours des années.

Un produit « américanisé »

De fait, le Père Noël, tel que nous le connaissons aujourd'hui, nous vient d'une entreprise mondialement connue : Coca-Cola. Eh oui! Notre bon Père Noël n'est en fait qu'un produit publicitaire! En effet, Coca-Cola, au

début des années trente, avait très mauvaise réputation. On soupçonnait l'entreprise de fabriquer sa fameuse boisson à partir de feuilles de coca (où l'on tire la cocaïne). C'est afin de redorer son image et de faire remonter ses ventes que Coca-Cola décida de baser sa campagne publicitaire sur le Père Noël. On dessina donc un Père Noël jovial et souriant, dégageant une image de grande bonté et avec un habit rouge et blanc, aux couleurs de Coca-Cola. Le succès de cette campagne fut phénoménal et le Père Noël devint presque aussi populaire que l'entreprise qu'il représentait.

Durant la Seconde Guerre mondiale, Coca-Cola, forte de ce premier succès, exporta sa publicité en Europe. Et c'est ainsi que le Père Noël rouge et blanc devint connu mondialement.



Source : L'édition Nouvelles, vol. 19, n° 12, déc. 99

C'est ce même Père Noël que l'on retrouve aujourd'hui dans les centres commerciaux, transformé en attraction pour attirer les enfants... et leurs parents qui dépenseront beaucoup d'argent pour les achats des Fêtes. On se demande ce que le vrai Père Noël en penserait...

Source : DESAUTELS, Dominique, *Entrée Libre*, vol. XIV, n° 5 novembre 1999.

Chèques-cadeaux empoisonnés \$

Les Fêtes approchent et, encore une fois, vous cherchez en vain ce qui plaira à votre mère. À court d'idées, vous vous rabattez finalement sur un chèque-cadeau La Baie de 100 \$, présent passe-partout s'il en est un.

Deux semaines après Noël, votre mère se rend chez La Baie et choisit un service à thé de 40 \$, qu'elle acquitte à l'aide de son chèque. Surprise : les 60 \$ restants ne lui sont pas remboursés! Injustice?

Eh non! Sur le plan légal, rien n'oblige le commerçant à remettre la monnaie de ses chèques-cadeaux. L'Office de la protection du consommateur estime que si les conditions étaient clairement indiquées sur le chèque, le consommateur saurait à quoi s'attendre et le marchand aurait un contrat à respecter; ce n'est toutefois pas le cas ici.



Pourtant, une porte-parole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Toronto, confirme l'existence d'une politique à ce sujet. « Nous préférons rembourser les clients en petites coupures de chèques-cadeaux, mais s'ils veulent du comptant, nous leur en remettons », précise-t-elle. Elle ajoute que tous les magasins ont été avisés d'appliquer cette directive si les clients le désirent.

Il arrive toutefois que le message ne se rende pas à tous les employés; si on refuse de vous rembourser, demandez à voir le gérant et rappelez-lui l'existence de la consigne venant du siège social...

Source : CARON, Jesse. « Chèques-Cadeaux empoisonnés \$ », *Protégez-Vous*, www.protégez-vous.qc.ca, décembre 2001



Les Rendez-vous québécois de la citoyenneté

Félicitations aux lauréats 2001!

Les Prix québécois de la citoyenneté



De gauche à droite : M. Shah Ismatullah Habibi, M. André Dudemaine, Mme Francine Lelièvre, M. Luc Arvisais, président du jury du Prix pour les entreprises et les organismes publics, M. Joseph Facal, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, M. André Boulerice, secrétaire d'Etat à l'Accueil et à l'intégration des immigrants, M. Michel Laporte, M. Stanley Volant, président du jury des Prix Jacques-Couture, Claire-Bonenfant et Anne-Greenup, Sœur Denise Lainé, honorée pour ses 50 ans d'action auprès des immigrants, M. Michel Leclerc, Mme Hélène Ricard, M. Raymond Brouillette, premier vice-président de l'Assemblée nationale, M. André Michel et M. Michel Sarrazin.

Le Prix Jacques-Couture pour le rapprochement interculturel

- catégorie « personnes » : Shah Ismatullah Habibi
- catégorie « organismes communautaires » : Terres en vues (André Dudemaine) et Pointe-à-Callière (Francine Lelièvre)

Le Prix Claire-Bonenfant pour les valeurs démocratiques

- catégorie « personnes » : Michel Laporte
- catégorie « organismes communautaires » : Départ Jeunesse (Hélène Ricard)

Le Prix Anne-Greenup pour la lutte contre le racisme et la promotion de la participation civique

- catégorie « personnes » : André Michel
- catégorie « organismes communautaires » : Centre R.I.R.E. 2000 (Michel Leclerc)

Le Prix pour les entreprises et les organismes publics pour les actions ou les efforts consentis par des entreprises et des organismes publics en matière :

- d'accès à l'égalité en emploi : Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal (Michel Sarrazin)

Site Internet :
www.mrci.gouv.qc.ca

Relations
avec les citoyens
et Immigration

Québec

La course folle

La petite histoire du Boxing Day

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le Boxing Day ne doit rien à nos voisins du Sud, les Américains. Au contraire, c'est une tradition qui vient directement d'Angleterre et qui s'est répandue dans les pays du Commonwealth. Mais que savons-nous de cette tradition et de ce qui lui a donné naissance?



Bien que les historiens se perdent en conjectures pour répondre à cette question, la plupart de leurs explications ont toutefois un point en commun : le Boxing Day était un jour de partage pendant lequel les riches récompensaient les moins nantis. Donc rien à voir avec ces courses folles aux rabais les plus fous le lendemain de Noël, à moins d'y voir un désintéressement de la part des marchands envers leur pauvre clientèle...

Une coutume anglaise

Certains avancent que les notables et les marchands anglais avaient comme coutume, le jour suivant Noël, de donner des boîtes de nourriture et de fruits à leurs employés et serviteurs en signe de gratitude le jour suivant Noël. Avec le temps, la nourriture a été remplacée par des vêtements, des outils, des objets en cuivre ou bien des présents qui n'avaient pas encore trouvé preneurs. Le statut de chacun de même que la taille de sa famille déterminaient la valeur et la quantité des dons.

Les présents étaient placés dans des boîtes d'où l'expression *Boxing Day*. On dit que la tradition persiste encore en Angleterre où les facteurs et autres employés de services publics reçoivent des *Christmas boxes* le 26 décembre, un jour férié.

Mais si nous reculons jusqu'au Moyen Âge, soit près

de 800 ans, on s'aperçoit, que dès lors, une forme de partage s'exerçait : les prêtres distribuaient des aumônes aux pauvres le jour suivant Noël. Comme à une époque pas si éloignée de nous où les églises étaient bondées, les dons étaient laissés dans des troncs à l'entrée de ces lieux de culte. Ici, voilà à peine quelques années, rares sont les familles québécoises qui ne goûtaient pas à la traditionnelle dinde de Noël grâce à la générosité de l'employeur du chef de famille.

... et une habitude

Par ailleurs, ce n'est qu'au début du siècle, toujours en Angleterre, que l'on retrouve l'habitude d'échanger la marchandise le lendemain de Noël. Les domestiques faisaient la queue devant les magasins afin d'échanger les présents qui ne plaisaient pas à leurs employeurs.

Mais petit à petit la tradition s'est perdue. Le 26 décembre ne possède plus l'exclusivité des retours de marchandises. Même que certains détaillants l'interdisent préférant laisser libre cours à la folie mercantile du lendemain de Noël car après tout, il faut bien se débarrasser des inventaires lourds à supporter. Les retours peuvent attendre et de préférence en janvier.

Louise Daigle

Source : *La Presse*, 23 décembre 2000, J-1. LAROCQUE, Sylvain, *La petite histoire du Boxing Day*

Echelon

Allô... on vous écoute!

Les besoins en renseignements ont connu un essor considérable depuis la Seconde Guerre mondiale. Des alliances secrètes entre nations ont permis l'émergence d'un système d'interception des communications à l'échelle planétaire : *Echelon*. Des personnes et des gouvernements se sont élevés contre l'utilisation abusive entourant la collecte d'information compilée par *Echelon*. Les appréhensions de George Orwell dans son livre *1984* sembleraient en voie de se concrétiser...

Le système *Echelon* regroupe un ensemble d'antennes réparti sur le globe dont les fonctions sont d'intercepter les messages de nature personnelle, commerciale et gouvernementale. Il procède aussi au prélèvement de certains mots. Ceux-ci ont été préalablement choisis par les agences de renseignement et programmés dans le système. Par exemple, si le mot bombe est prélevé par *Echelon* lors d'une communication, vous pouvez être assuré que les services de renseignement seront sur les dents. On espère ainsi prévenir ou du moins se prémunir contre l'exécution d'actes de violence.

terrestres permettant l'écoute électronique au Canada, en Nouvelle-Zélande et en Australie. Par contre, c'est la NSA (National Security Agency) qui chapeaute les opérations de surveillance à partir des États-Unis. L'agence compte 21 000 fonctionnaires et bénéficie d'un budget de 3,6 milliards de dollars annuellement. La NSA a connu ses premières heures de gloire durant la guerre froide. L'Union Soviétique fut sa cible de prédilection. Depuis, elle a réorienté ses « antennes » vers ses pays alliés. Ses équipements de surveillance se retrouvent à bord d'avions et de navires ainsi que dans ses ambassades et celles de ses alliés.

tème d'interception aurait procuré des avantages commerciaux à des compagnies américaines au détriment de leurs concurrentes européennes.

Plus récemment, un membre du gouvernement anglais participant à une rencontre organisée par le ministère des Relations internationales du Québec s'inquiétait de la présence d'un tel système de renseignement et de ses risques de contrôle sur les régimes démocratiques et de droits. En clair, les gouvernements doivent s'assurer que les mesures prises pour garantir leur sécurité n'entraînent pas un recul des valeurs démocratiques.

La cryptologie

Un moyen pour se mettre à l'abri des « grandes oreilles » de l'Oncle Sam est la cryptologie. Elle consiste à chiffrer les informations que l'on désire transmettre. Cette méthode fut longtemps l'apanage des militaires, des espions et des diplomates. Jusqu'au jour où un jeune Américain, informaticien de profession, offrit gratuitement sur Internet un cryptosystème de son cru. Au grand dam de la NSA. Chacun pouvait dorénavant transmettre de l'information en toute sécurité.

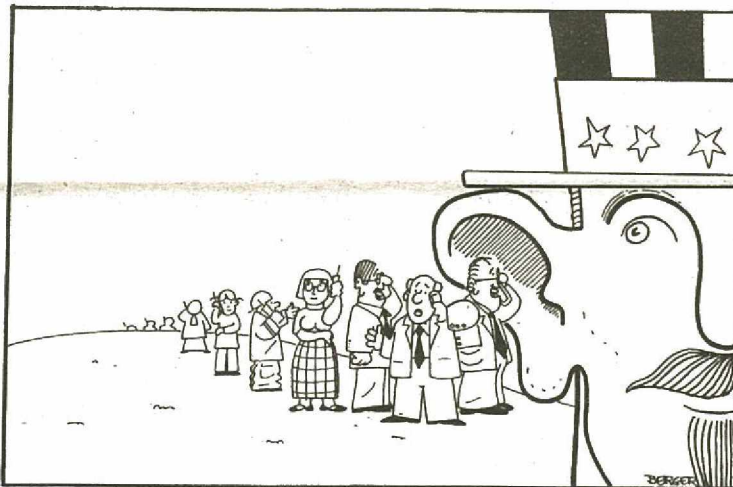
La présence de ce réseau a toujours été niée par ses utilisateurs... Mais les événements tragiques du 11 septembre vont sans doute amener les agences de renseignement à peaufiner leurs méthodes d'interception à notre insu...

Claude Richard

*ENIGMA : Un code de chiffrement mis au point par l'Armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale pour coordonner sa flotte de U-boats.

Sources : CRAG, Martin. *Echelon* : Vers l'écoute totale de la planète, Science & Vie, n° 995, août 2000, p. 100-117.

FRANCOEUR, Louis-Gilles. Services de renseignement : un contrôle parlementaire et judiciaire s'impose, *Le Devoir*, vol. XCII, n° 244, octobre 2001, p. B 4.



Les pays frères

Les États-Unis et la Grande-Bretagne furent les instigateurs du projet dès 1947. Rappelons que les deux pays avaient depuis la Seconde Guerre mondiale entretenu des liens étroits en matière de renseignement. En effet, l'apport conjugué de leurs efforts avaient permis de briser le code ENIGMA*. Le nombre de partenaires anglosaxons s'est depuis accru. En effet, on retrouve des stations

L'existence d'*Echelon* fut révélée en 1988 par Duncan Campbell, un journaliste écossais. Dix années plus tard, un pacifiste néo-zélandais dont la participation de son gouvernement au système indisposait, permit d'en apprendre davantage sur son fonctionnement. Un document rédigé par le Parlement européen, lequel a bénéficié du travail de D. Campbell, avance qu'à au moins deux occasions, ce sys-

MACE

Le syndicat des prestataires de l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Équipement de bureau
QWERT ltée
985, rue Galt ouest,
Sherbrooke
562-5079

SERVICE (RÉPARATION TOUTES MARQUES)
VENTE
LOCATION

SMITH CORONA

-- VOUS ET VOS DROITS --

Vous achetez une voiture d'un commerçant mais peu de temps après l'achat vous vous rendez compte que la voiture ne répond pas aux promesses faites. Pouvez-vous réclamer des dommages du commerçant?

Faits :

Les faits soumis au tribunal sont les suivants :

Une dame se rend à un garage dans l'intention de s'acheter une voiture. Un vendeur lui vante les mérites d'une auto et allègue, entre autres, l'économie d'essence que la voiture lui fera réaliser. Charmée, notre dame achète la voiture en question.

Quelque temps après, l'acheteuse commence à réaliser que son auto est loin de combler tous ses désirs. La dame se plaint des problèmes suivants : le véhicule n'est pas muni de sièges avant inclinables tels que représentés et la consommation d'essence est de beaucoup supérieure à ce que le garagiste lui avait déclaré. Dès la première semaine d'utilisation de la voiture, de la rouille est apparue. De plus, il y a usure anormale des pneus et le système de dégivrage est complètement inefficace.

Elle prend une action en dommages-intérêts contre le garagiste.

Question :

Croyez-vous que cette acheteuse a un recours contre le garagiste?

Décision :

L'action fut accueillie et le garagiste condamné à payer les dommages réclamés.

Motifs :

La Loi sur la protection du consommateur prévoit en effet la possibilité pour le consommateur d'exercer un recours contre le marchand lorsque la garantie ou encore une déclaration relative à un bien s'avère fautive. Dans notre cas, le représentant du garage a déclaré par écrit et verbalement que l'automobile pouvait économiser du carburant et parcourir une moyenne de 100 km au litre ce qui, on le sait, s'est avéré totalement faux.

Pour ce qui est des autres problèmes invoqués par notre acheteuse, il s'agit de vices cachés. L'article 38 de la Loi sur la protection du consommateur rend le commerçant responsable de ces défauts. La preuve de ces vices cachés doit bien sûr être établie par le consommateur qui les invoque.

Micheline Plante, avocate
Bureau d'aide juridique de Sherbrooke
(819) 563-6122



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

TÉL. : (819) 562-9547

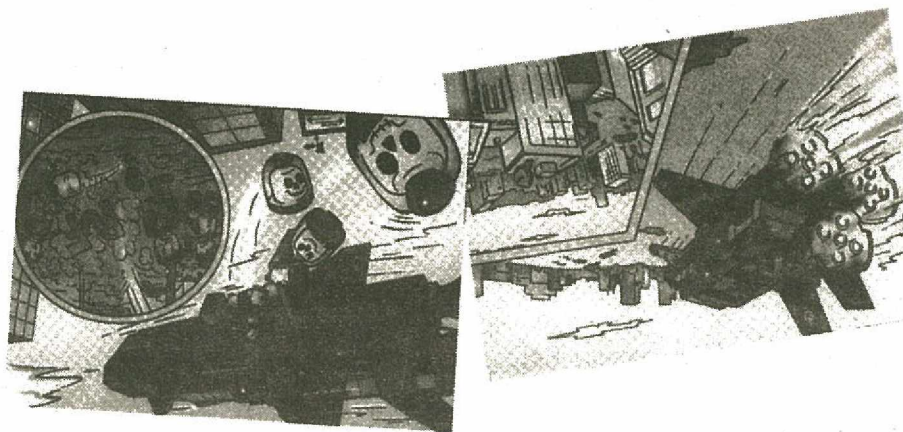
Courriel : solidari@aide-internet.org

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**

Jouets violents

Jeux interdits

Un Noël pacifique : le message envoyé par les fabricants de jouets au lendemain de la tragédie du World Trade Center était clair. Mais le retrait du marché des jeux à caractère violent ne serait-il pas qu'un simple coup d'épée dans l'eau?



Plusieurs « petits monstres » ne vont pas la trouver drôle cette année. Eh comment! Ils vont devoir se passer de quelques-uns des jeux qu'ils espéraient voir dans leurs bas de Noël au matin du 25 décembre. Ainsi en ont décidé pour eux les grands fabricants de jouets ou producteurs de divertissements de ce monde, dont Mattel, Lego, Activision et Microsoft, qui, au lendemain des attentats du 11 septembre dernier, ont retiré du marché plusieurs de leurs produits à connotation guerrière. Par les temps qui courent, la destruction d'une ville par des méchants, même dans une version ludique, n'a visiblement pas bonne presse.

Le Bien contre le Mal

Dans la ligne de mire : des hélicoptères lance-missiles, des simulateurs de vol, des jeux de construction thématiques ou encore des héros en plastique contraints désormais de pacifier leur mission fictive. Exit donc l'*Alpha Team 6776* de la célèbre compagnie Lego qui, après la plainte d'un consommateur américain, n'est plus vendue dans les magasins de jouets. La raison? Un manuel d'ins-

tructions qui « à la lumière des événements tragiques survenus aux États-Unis [...] est devenu incongru », explique laconiquement l'entreprise danoise par voie de communiqué. On y voyait en effet le méchant Ogel, ennemi juré de l'*Alpha Team*, bombarder les tours à bureaux d'une grande ville depuis son vaisseau spatial.

L'agent secret et mercenaire à ses heures Max Steel, fierté de Mattel, a connu le même sort : ses missions, présentées sous forme de carte, ont été amputées de plusieurs épisodes, dont un l'opposant à la méchante organisation *Dread* partie en guerre contre... la ville de New York. Une mise en scène scabreuse en ces temps tourmentés qui a également poussé le célèbre marchand new-yorkais de jouets FAO Schwartz à bannir de ses rayons un hélicoptère lance-missiles du même fabricant. Pour cause. L'emballage y montrait un « ennemi diabolique » perché sur les tours jumelles de la « Grosse pomme » en train de faire exploser des immeubles aux alentours.

L'univers des jeux vidéo n'a pas été épargné non plus

par la déferlante. Activision, créateur de jeux pour la console *PlayStation*, a repoussé le lancement de son *Spiderman 2 Enter : Electro*, histoire d'en enlever les scènes de gratte-ciel ressemblant étrangement au World Trade Center. Quant à Microsoft, elle a retardé la sortie de la septième version de son *Flight Simulator 2000* qui permettait, entre autres choses, de simuler des vols en rase-mottes autour des montagnes et... au cœur des gratte-ciel!

Le malheur des uns...

Le geste est radical. Calculateur aussi. « Mais il est encourageant, croit Robert Cadotte, coordonnateur de Pacijou, un organisme dédié à la lutte contre la violence dans les jeux et les médias. La tragédie du World Trade Center et du Pentagone aura au moins eu un aspect positif : sensibiliser davantage les gens, mais aussi les fabricants de jouets, au phénomène de la violence. [...] »

Source : DEGLISE, Fabien. *Jouets violents, jeux interdits, Protégez-vous*, décembre 2001, p.8

Complètement timbré!

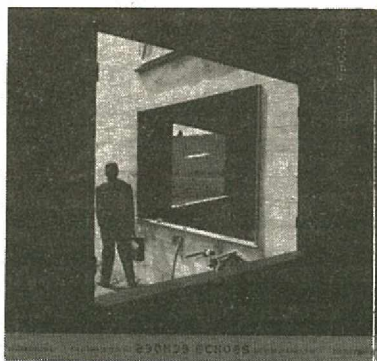


Doit-on acquitter la TPS et la TVQ lorsqu'on envoie des lettres à l'étranger? « Oui. Nous sommes au Québec. Nous devons toujours payer les taxes, affirme sans ambages une préposée d'un comptoir postal. La réponse est civique mais fautive. La loi est claire : lorsque le montant total des affranchissements pour l'étranger dépasse 5 \$ et que ces envois sont laissés au moment de l'achat des timbres au bureau de poste, les taxes (TPS et TVQ) ne s'appliquent pas, « la majeure partie du service étant rendue à l'extérieur du pays », explique Manon Tremblay, de Revenu Québec. Même chose pour les envois de 5 \$ ou plus postés vers une autre province que le Québec et laissés au comptoir : « Postes Canada doit s'abstenir de calculer la TVQ » [...]. « Nos employés le savent très bien et sont informés pour offrir un service efficace, commente Johanne Hallé, de la Société canadienne des postes. Ce genre d'erreur est loin d'être généralisé. » Vraiment? Sur 10 bureaux de poste de la métropole où nous nous sommes rendus, trois ont calculé les taxes sur les 6.40 \$ d'affranchissement pour l'Europe. Une « performance » qui incite à la vigilance.

Source : Fabien Deglise, *Protégez-vous*, décembre 2001

Critique

Echoes : The best of Pink Floyd



La compilation des grands succès de la formation britannique Pink Floyd est disponible depuis quelques semaines chez les disquaires. Les deux disques compacts renferment les pièces phares du légendaire groupe. L'ensemble des pièces témoigne de l'évolution constante de la formation. Les premières moutures sous l'égide de Syd Barrett nous replongent à la fin des années 60: *Astronomy Domine*, *See Emily Play* ou *Arnold Layne*, entre autres, se distinguent nettement du reste des autres compositions. On y décèle le génie ou la folie, c'est au choix du sous-estimé Syd Barrett. Le reste de l'album juxtapose des extraits des albums subsé-

quents lesquels coïncident avec l'arrivée du guitariste David Gilmour. Ces morceaux incarnent, pour les « fans » de Pink Floyd, toute la richesse de leur oeuvre.

L'inconvénient majeur des compilations est qu'il nous laisse sur notre appétit. Les inconditionnels du groupe auront sans aucun doute la réflexion de réécouter dans leur intégralité les albums. Cette compilation, comme bien d'autres, vise essentiellement à initier les profanes à l'univers bigarré de cette légendaire formation britannique.

Claude Richard

GEORGE HARRISON 1943-2001

« ALL THINGS MUST PASS »

Pour beaucoup de gens de ma génération, la musique des *Beatles* a constitué la base de notre éducation musicale. En effet, nul ne peut prétendre connaître et comprendre les divers courants musicaux actuels sans avoir au préalable été immergé dans l'univers du *Fab Four*.

George Harrison a tenté de transmettre, peut-être bien malgré lui, un message d'espoir à l'humanité. Il est

ironique de penser que malgré toutes les richesses que sa carrière a pu lui procurer, il est demeuré fidèle à sa quête d'un au-delà. C'est peut-être ce besoin inlassable de trouver une réponse qui le rendait si mystérieux aux yeux du reste du monde. Alors que pour bien d'autres, l'accumulation de biens matériels représente la consécration d'une carrière et la preuve irréfutable de la réussite, l'atteinte d'un statut enviable pour le reste de la

société lui aura acquis jusqu'à la fin la conviction que son salut résidait par l'accomplissement d'une démarche spirituelle.

Dans une société peuplée d'individus ne sachant à quelles « idoles » se vouer, il est consternant de constater que cette quête d'absolue qui aura motivé son existence nous permet d'envisager la nôtre avec des yeux nouveaux...

Claude Richard

Campagne d'Abonnements de Soutien 2001

Le journal communautaire *Entrée Libre* poursuit sa campagne d'abonnements de soutien afin de maintenir une information gratuite auprès des personnes démunies économiquement et socialement du quartier Centre-Sud-Ouest de la ville de Sherbrooke. Il veut aussi favoriser leur adhésion auprès des organismes populaires et communautaires du milieu. Le journal tire à 9000 exemplaires dont 7800 sont distribués dans le quartier et les autres, auprès des organismes, les CLSC, la bibliothèque municipale, le Cégep, l'Université, etc.



Dessin : Jonathan Charland

L'abonnement régulier est de 15 \$ pour les individus et de 20 \$ pour les institutions. Il est également possible de faire un don. Votre soutien nous aidera à reprendre souffle et à enchaîner la production annuelle avec un regain d'espoir.

L'Équipe de rédaction

COURS D'ANGLAIS GRATUITS

2 fois par semaine

Mardi :
de 19 h 00 à 21 h 30

Samedi :
11 h 00 à 13 h 00

Conversation
uniquement

Responsable :
Elder Hansen

Téléphone : 823-9795



SERVICE DE PARTAGE DE VÉHICULES

L'auto-partage est de plus en plus considérée, dans le monde, comme étant l'une des mesures les plus efficaces qu'on puisse imaginer pour rendre durable la mobilité.

Sherbrooke
(819) 843-6654

infosherbrooke@communauto.com

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

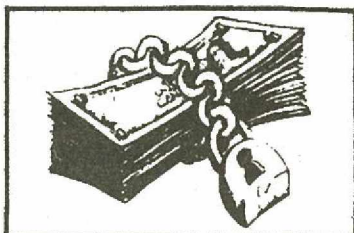
Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



LE FINANCEMENT
DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'*Entrée Libre*
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270